
Brasserie Champigneulles SAS

Conditions Générales applicables aux ventes et aux fabrications de produits

(les « Conditions Générales »)

2021

Commandes - Tarification - Prix de cession - Livraison :

Toutes les commandes de nos clients emportent adhésion sans réserve à ces Conditions Générales ainsi qu'à notre tarif et prix de cession en vigueur au jour de l'expédition quelles que soient les conditions contraires qui peuvent figurer sur tout document émanant de nos clients.

L'acceptation de la livraison suppose acceptation de notre tarif.

Toute commande doit nous parvenir par écrit dans un délai raisonnable et les commandes dérogatoires aux relations habituelles entre parties (flux hebdomadaire, conditions de délai ou de livraison ...) et/ou entrant dans le cadre d'une opération promotionnelle sont soumises à notre accord préalable et écrit.

Nous nous réservons le droit de suspendre, retarder ou modifier l'exécution des commandes dans les cas suivants

- Au regard de la situation financière du client dans le cas d'insuffisance de garanties de règlement ;
- En cas d'incident de paiements ;
- Événements de force majeure tels que définis par la jurisprudence ainsi que dans certains cas particuliers : pénurie de matière première, précautions sanitaires, incendie, inondation, grève, gel, épidémie, interruption des voies de communication, lock-out, etc.
- Délai de commande/livraison insuffisant.

Tout stock de boîtes, bouteilles et d'emballages portant les signes distinctifs de nos clients non utilisés au-delà d'une période de six (6) mois à compter de leur réception sera facturé au client à prix courant et pourra être détruit aux frais du client et sous la seule responsabilité du tiers désigné à cette fin. Tout produit spécifique commandé pour l'usage exclusif de nos clients leurs seront facturés. Nos clients sont seuls responsables des mentions apposées à leur demande sur les emballages et étiquettes des produits.

Brasserie Champigneulles SAS

2, rue Gabriel Bour - 54 250 Champigneulles - France
Téléphone : +33 (0) 3 83 39 50 00 - Télécopie : +33 (0) 3 83 39 50 18
Email : contact@brasserie-champigneulles.fr

Société au capital de 6 000 000 € R.C.S. Nancy 492 958 269
N° TVA intracommunautaire : FR 15 492 958 269 - SIRET : 49295826900010 - Code APE 1105Z

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de nos clients à compter de leur chargement sur notre quai.

Toute non-conformité s'entendra exclusivement d'un défaut quelconque de nature à rendre les produits livrés impropres à la commercialisation et devra être mentionnée sur le bon de livraison des marchandises et dénoncée à nos services par écrit dans le délai maximum de trois (3) jours à compter de la livraison. Passé ce délai, notre responsabilité ne pourra plus être recherchée.

Toute non-conformité devra avoir été acceptée par nos soins par écrit avant d'être considérée comme une non-conformité au sens des présentes.

Les produits non-conformes seront stockés dans des conditions appropriées et resteront à notre disposition pendant 72 heures minimum

Toute non-conformité supposée devra être acceptée et reconnue comme telle par écrit par nos soins avant d'être considérée comme une non-conformité.

Tout retard de livraison s'entend d'un retard de livraison supérieur à 24 heures.

Nous n'acceptons aucune pénalité pour retard de livraison, livraison partielle ou rupture, à l'exception des livraisons de marchandise prévues par le client de façon ferme, avec le délai nécessaire et suffisant à la fabrication du produit et après acceptation de la commande et des conditions spéciales de livraison.

Nous nous réservons le droit de modifier nos tarifs et prix de cession avec un préavis de 3 semaines en cas de survenance d'une augmentation de notre prix de revient (matière première, énergie, co-produit, emballage, transport. ...) et/ou en cas de modification législative imposant ou justifiant l'adaptation d'un élément substantiel de nos produits ou de nos emballages.

Les factures sont établies au tarif ou prix de cession en vigueur au jour de l'expédition.

Taux de service :

Cet élément ne s'apprécie qu'annuellement et est calculé sans tenir compte des problèmes de livraison liés à des événements de force majeure ainsi que dans les cas particuliers énoncés précédemment.

Le calcul est basé sur les quantités en HL effectivement livrées au destinataire, tel que précisé sur le bon de livraison.

Entreposage Conservation Distribution :

Le client s'engage à ce que les produits soient entreposés et conservés dans les conditions requises par la réglementation en vigueur. Nous ne serons pas tenus responsables du non-respect des

conditions d'entreposage et de conservation de nos produits par le client. Tout produit non vendu ne peut être repris.

Conditions de règlement :

Les règlements doivent être effectués à notre siège social dans un délai maximum de 30 jours fin de décade après la date de livraison dans les conditions de l'article 35 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 telle que modifiée.

Un litige n'est pas suspensif du paiement de la facture, seul le litige connu et accepté par nous peut faire l'objet d'un avoir déductible des paiements.

De convention expresse, sauf report sollicité à temps et accordé par nous, toute situation de protêt, de retour d'effet, de report d'échéance ou de retard dans le paiement d'une seule facture à son échéance fixée entraînera :

- a- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues, quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non) ;
- b- L'exigibilité de plein droit à titre de clause pénale et pour l'application de la loi 92.1442 du 31 décembre 1992, d'une pénalité de retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes dues ou restant dues, d'un intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Cette pénalité sera calculée sur la période comprise entre le lendemain de l'échéance initiale et la date d'encaissement effective du règlement ;
- c- Le paiement de l'indemnité forfaitaire prévue par l'article D44 I-5 du code du commerce ;
- d-La prise en charge par le client de tous les frais de recouvrement de la créance qui dépasseraient l'indemnité forfaitaire prévue au point d) ci-avant, sur justification ;
- e-La suspension des livraisons.

Tout règlement partiel s'imputera de plein droit sur la partie non privilégiée de notre créance. Nous nous réservons la possibilité de plafonner l'encours ou de réduire le délai de règlement chaque fois que l'un de nos clients présentera un risque de non-solvabilité.

L'application de la présente clause est automatique, et ne nécessite aucune mise en demeure préalable.

Accords commerciaux et ristournes :

Nous devons avoir spécialement accepté par écrit toute prestation de service à notre profit avant sa réalisation et cette prestation devra avoir été effectivement réalisée avant sa facturation.

Nous devons avoir spécialement accepté par écrit toute rémunération, frais, indemnité, remise ou pénalité qui seraient à notre charge avant leur facturation.

Toute réclamation du client relative aux factures reçues du fournisseur ou à l'application des accords commerciaux ne sera examinée que dans le délai d'un an à compter de l'émission de la facture ou de la fin de la période d'application de l'accord.

Toute prestation, rabais, remise ou ristourne ne pourra être facturée qu'après le paiement effectif du chiffre d'affaires au Partenaire.

Les ristournes ainsi que tout autre règlement lié à un pourcentage de chiffre d'affaires ne sont dues définitivement et quelle que soit la date, qu'après règlement intégral et à l'échéance convenue des factures prises en compte.

Aucune ristourne ne peut être payée à une société différente de celle pour laquelle les factures ristournables sont émises sauf accord écrit spécial et dans le respect de la législation en vigueur .

Sauf le cas de compensation légale, aucune compensation entre les factures que nous aurons émises et les factures à notre encontre ne sera possible sans notre accord préalable écrit.

Réserve de propriété et juridiction :

Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, la propriété de la marchandise est réservée à Brasserie Champigneulles SAS jusqu'à paiement complet du prix et de ses accessoires. Toutefois les risques de pertes partielles ou totales restent à la charge au client.

Cette clause s'applique nonobstant toute stipulation contraire contenue éventuellement dans les conditions générales d'achat du client.

En cas de contestation de tout ou partie des présentes Conditions Générales ou pour toutes celles pouvant naître de l'exécution de cette convention, il est fait attribution de juridiction au Tribunal d'instance de Nancy, Grande Instance de Nancy, même en cas de pluralité de défendeurs ou appels en garantie.

Nos traites ou acceptations n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Ces présentes Conditions Générales annulent et remplacent celles précédemment établies.

Reprise, retrait, destruction de marchandise :

Aucune reprise, aucun retrait ni aucune destruction de nos produits ne pourra être effectuée sans notre accord écrit préalable.

Responsabilité :

Aucune indemnisation ne sera due en cas de force majeure.

Notre responsabilité ne pourra être recherchée qu'en cas de faute lourde de notre part.

Toute indemnisation sera limitée à la réparation du dommage direct (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs) réellement subi par le client dans la limite d'un montant maximal égal au chiffre d'affaires hors TVA effectivement payé au cours des trois (3) derniers mois précédents le ou les sinistres.

Tout litige non justifié pourra entraîner la facturation par nos soins d'une pénalité de 160 € hors TVA au titre des frais administratifs générés par le traitement de celui-ci.

Généralités :

Aucune reproduction ou photographie de nos produits ne sera possible sans notre accord écrit préalable.

Toute commercialisation de nos produits sur des territoires hors de France devra avoir été spécialement acceptée par nos soins, et toutes les différences entre la législation applicable sur le territoire de vente et la législation française devront nous avoir été communiquées préalablement par le client

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2021 à toutes nos ventes et fabrications de produits, sauf accord contraire écrit spécialement dérogatoire postérieur à cette date.

Brasserie Champigneulles SAS

2, rue Gabriel Bour - 54 250 Champigneulles - France
Téléphone : +33 (0) 3 83 39 50 00 - Télécopie : +33 (0) 3 83 39 50 18
Email : contact@brasserie-champigneulles.fr

Société au capital de 6 000 000 € R.C.S. Nancy 492 958 269
N° TVA intracommunautaire : FR 15 492 958 269 - SIRET : 49295826900010 - Code APE 1105Z